

Le Canada confisque les actifs du milliardaire russe Abramovich pour les donner à l'Ukraine !

écrit par Jules Ferry | 20 décembre 2022





*“Les oligarques de Poutine sont complices de l’invasion illégale et barbare de l’Ukraine par la Russie”, a déclaré la vice-première ministre **Chrystia Freeland** (photo ci-dessus).*

C’est du vol !

Cela devient une mode de saisir l’argent de ceux avec qui on est pas d’accord.

Le monde des affaires est basé sur la confiance. **Qui seront les prochains ?**

Qui voudra avoir des actifs dans ce pays de voleurs ?

Le Canada va devenir un pays très pauvre.

Le Canada annonce qu’il va saisir 26 millions de dollars d’actifs d’une entreprise appartenant à Roman Abramovich.

Annonçant la première fois qu’Ottawa saisit les actifs d’un oligarque russe, le sous-ministre déclare que le

gouvernement utilisera les fonds de Granite Capital Holdings pour soutenir la reconstruction de l'Ukraine.



Le magnat russe Roman Abramovitch, ancien propriétaire du club de football anglais Chelsea

OTTAWA, Canada – **Le gouvernement du Canada a annoncé lundi le début d'une procédure visant à saisir 26 millions de dollars d'actifs d'une société appartenant à l'oligarque russo-israélien Roman Abramovich, qui fait l'objet de sanctions.**

Ottawa a déclaré qu'il demanderait à un tribunal de s'en prendre à la société Granite Capital Holdings d'Abramovitch et d'utiliser le produit de la saisie pour la reconstruction de l'Ukraine.

“Le Canada ne sera pas un refuge pour leurs gains mal acquis, et l'annonce d'aujourd'hui démontre notre détermination à faire en sorte que les élites russes paient

le prix de leur soutien au régime brutal de Poutine”, a-t-elle ajouté.

Abramovitch, 56 ans, ancien propriétaire du club de football de Chelsea à Londres, a été sanctionné par le Canada, ainsi que par la Grande-Bretagne et l'UE.

Depuis le début des opérations en Ukraine en février, le Canada a imposé des sanctions à plus de 1 500 personnes et entités russes, ainsi qu'à leurs partisans.

[Source](#)